



le Hérald

Expéditeur :

ASSOCIATION ROYALE OFFICE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE BELGIQUE

Avenue Charles Thielemans, 93 - 1150 Bruxelles ☎ tel : 02 772 50 27

Site : oghb.be - email : aroghb@gmail.com

Éditeur responsable : Philippe Petit – Route de la Bruyère 98 – 5310 Upigny

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Monsieur François de Pierpont, Président, et les membres du Conseil d'administration de l'Association Royale Office Généalogique et Héraldique de Belgique prient les membres de l'Office d'assister à l'Assemblée générale ordinaire qui aura lieu **le dimanche 10 juin 2018** au château de Printhaghen.

Une conférence sera donnée par Monsieur Bernard Vandermeersch, docteur en histoire, membre du Comité de rédaction du *Parchemin*. Le thème de celle-ci sera : *Milieus dévots, cousinages et népotisme dans les Pays-Bas habsbourgeois, 17e-18e siècles*.

Le déjeuner sera suivi d'une visite guidée du château de Bétho à Tongres. Ces deux châteaux sont des demeures privées qui ne sont pas ouvertes au public. Les propriétaires nous offrent la chance de les visiter.

L'Assemblée générale devra voter un changement aux statuts de l'OGHB : déplacement du siège social du Musée du Cinquantenaire vers notre adresse actuelle. Nous espérons donc que les membres effectifs seront en nombre suffisant à Printhaghen pour procéder au vote. En cas d'absence, nous vous serions reconnaissants de nous adresser une procuration (Cette procuration est jointe à notre envoi uniquement pour les membres effectifs).



Programme

- 10h00 : accueil des membres et de leurs invités
assemblée générale
- 10h45 : conférence de M. Bernard Vandermeersch
- 11h30 : visite du château de Printhaghen
- 12h15 : apéritif
- 12h30 : déjeuner
- 14h15 : départ vers le château de Bétho
- 14h30 : visite du château de Bétho

Ordre du jour de l'Assemblée générale

- Rapport d'activité 2017
- Comptes 2017 et budget 2018
- Nominations statutaires
- Changement de siège social

Menu

Vitello tonato mariné accompagné
d'une salade de fenouil et de piments rouges

Roulade de poulet de ferme & scampis
Pommes Anna et légumes de saison

Fruits rouges meringués,
brownie, crème de la passion & citron

Eau plate et pétillante, vin rouge et vin blanc

Frais de participation :

50 € à verser sur le compte spécial Assemblée générale
IBAN : **BE20 3101 5382 9356** (BIC BBRUBEBB) pour
le **vendredi 1^{er} juin**.

Veillez préciser le nom des membres de l'Office
présents et celui des membres de leur famille proche qui
participeront à cette journée.

Adresses du jour :

Assemblée générale – conférence
et déjeuner :

Château de Printhaghen
Printhaghendreef 4 – 3720 Kortesseem

Parking : 100 m à droite après l'entrée du château
(suivre les indications)

Visite de l'après-midi :

Château de Bétho
Wandelweg – 3700 Tongres

À +/- 7 km de Printhaghen



LE CENTRE DE DOCUMENTATION SERA FERMÉ :

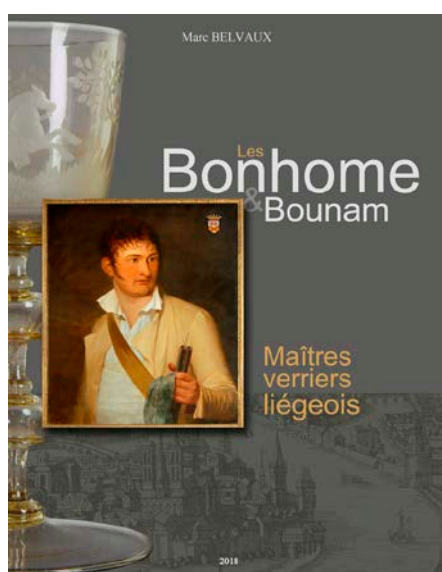
- ◇ le samedi 19 mai au lundi 21 mai (Pentecôte)
- ◇ les **MERCREDIS & SAMEDIS** pendant la période estivale :
à partir du week-end du **1^{er} juillet jusqu'au 31 août inclus**

Les séances du mercredi et du samedi reprendront à partir du **1^{er} septembre 2018**.

PUBLICATION DE L'OGHB

LES BONHOME & BOUNAM

Maîtres verriers liégeois



La famille de Bonhome remonte à Henri Bonhomme, époux vers 1580 de Jeanne Huberti et père de Jean Bonhomme, né vers 1583 et décédé à Liège en 1667 à l'âge de 84 ans. Jean est le premier verrier connu de la famille. En 1627, il s'associe à Guy Libon pour produire du verre à la façon de Venise. Il est le père d'Henri et de Léonard, associés pendant quelques années comme maîtres verriers.

L'aîné Henri Bonhomme (1608-1679) est l'auteur de la famille de Bounam devenue par la suite de Bounam de Ryckholt, du nom d'une seigneurie acquise en 1683 non loin de Maestricht. Il exploite la verrerie de Bruxelles conjointement avec son frère Léonard. Il dirige aussi celles de Wyck à Maestricht, d'Anvers, de Smeermaas et de Verdun. Citons parmi ses descendants Jean-Maximilien de Bounam (1643-1718), verrier comme son père, Henri-François de Bounam (1701-1758), chanoine de Saint-Servais à Maestricht, dont la superbe pierre tombale en marbre est conservée dans la collégiale Saint-Servais. La famille de Bounam s'est éteinte en Belgique en 1926 et aux Pays-Bas en 1947. Le nom a été repris par la famille du Bois.

Le cadet Léonard Bonhomme (1612-1668) est l'auteur de l'actuelle famille des barons de Bonhome. Maître verrier comme son frère, il exploite la verrerie de Bruxelles et les verreries liégeoises notamment celle du Mouton d'or, provenant de la famille de son épouse, Ode de Glen. Les Bonhome ont possédé à Liège le monopole du verre, bâtissant du coup une fortune importante. Au XVIII^e siècle, ils ont petit à petit abandonné la fabrication du verre, supplantés par le verrier Nizet. C'est à cette époque, qu'ils ont occupé des charges : conseiller à la Cour féodale, souverain greffier des échevins de Liège, bourgmestre de la Cité, avocat, etc. Citons un évêque de Carpase en la personne de Nicolas-François de Bonhome (1682-1763).

La famille de Bonhome s'est divisée en plusieurs branches : la branche de Flémalle, Ouffet et Hogne avec le rameau de Hoyoux (éteint), celle d'Ottegraven, Chênée et Fraipont, celle d'Haversin avec le rameau de Dampicourt et Habay, celle d'Hordenne et Herbuchenne et enfin celle de Frandeux (éteinte).

Si les Bounam ont été honorés d'un titre de chevalier du Saint-Empire en 1691, les Bonhome ont reçu celui de baron du Saint-Empire en 1789.

Un volume de 512 pages, comprenant de nombreuses notices sur les familles alliées, 260 illustrations en couleur, des tableaux généalogiques, l'index des noms de famille, format 19 x 24,5 cm, broché, constituant le *Recueil LXX* de l'Office généalogique et héraldique de Belgique. Tirage limité.

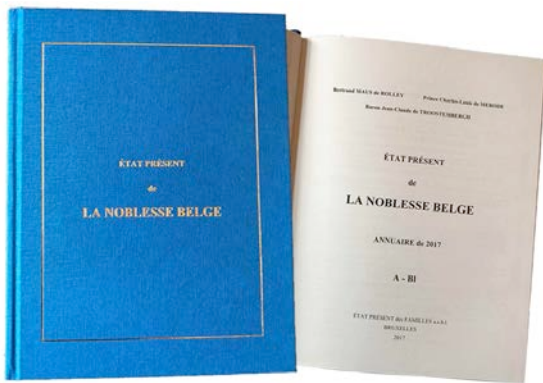
En vente au prix de 80 € + frais de port éventuels :

○ Belgique :	10 €
○ France, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne & Grande-Bretagne :	20 €
○ Reste de l'Europe et USA :	30 €
○ Reste du monde	50 €

Envoi contre versement préalable + port éventuel au compte IBAN : **BE84 3104 0964 7759** – BIC : **BBRUBEBB** de l'OGHB avec la communication « *Recueil Bonhome-Bounam* ». **Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.**

PUBLICATIONS DE NOS MEMBRES

ÉTAT PRÉSENT de la NOBLESSE BELGE



Le deuxième tome du nouveau cycle de l'ÉTAT PRÉSENT de la NOBLESSE BELGE est en souscription. Ce cinquième cycle reprend les notices généalogiques relatives aux familles subsistantes ainsi que celles des familles éteintes depuis la publication du quatrième cycle.

Ce tome de 376 pages comprend les 81 notices des familles **Bodart à Buysse (Bo-Bu)**. Il est disponible uniquement dans sa version reliée toilée à titres dorés. Chaque notice familiale est constituée par la description des armoiries et le dessin du blason ; la mention des diplômes anciens ; les sources bibliographiques récentes et de l'état présent de chaque famille basé essentiellement sur l'état civil, avec comme point de départ le premier ancêtre inscrit dans la noblesse depuis la restauration de celle-ci en 1815 et à partir duquel est compté la numérotation des générations.

Le montant de la cotisation 2018 est de 50 € + frais de port éventuels :

- Belgique s'élèvent à : 7 €
- Europe et aux États-Unis : paiement par virement ou carte de crédit, les frais d'expédition par volume s'élèvent à : 12 €
- Suisse et le reste du Monde : paiement uniquement par carte de crédit, les frais d'expédition par volume : 22 €

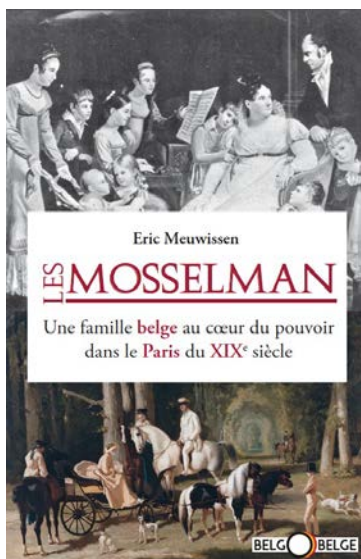
Contact : Permanence rue Forestière 5, 1050 Bruxelles du **11 au 22 juin** ; tél. : 0472.946.785 ; Email : etatspresent@gmail.com

Le virement de la cotisation et des frais postaux peut se faire au compte **BE78 3100 5324 3386** - BIC : BBRUBEBB de l'*ASBL État Présent des Familles* avec comme communication « **Cotisation 2018** ».

Cet annuaire 2018 est réservé aux membres de l'*ASBL État Présent des Familles*, en règle de cotisation. Il ne pourra donc être rédigé de factures ou autres documents comptables. Le paiement par les membres du montant de la cotisation est considéré comme adhésion aux statuts de l'*ASBL* publiés aux annexes du *Moniteur belge* du 22 octobre 2004.

LES MOSSELMAN

Une famille belge au cœur du pouvoir dans le Paris du XIX^e siècle



Tout ce qui brille n'est pas or. La comédie française des Mosselman à Paris, nous fait toucher du doigt la toute-puissance de la haute bourgeoisie dans la capitale française au cours du 19^e siècle. Car cette illustre famille bruxelloise, enrichie sous l'Ancien Régime dans la boucherie, les boues et les vidanges de Bruxelles, a vécu somptueusement à Paris. Avec Morny, le demi-frère de Napoléon III chevillé au corps familial, voici l'illustration musquée de l'univers libéral et capitaliste et de l'omnipotence que confère « Sa Majesté l'Argent ».

Des fournitures aux armées, à l'achat des biens nationaux passant par la Banque de France, le début de la révolution industrielle, la création des premières sociétés anonymes, l'éclosion du chemin de fer, la bourse... tout fait farine au moulin de ces promoteurs de l'industrie du zinc...

Contact : M. Éric Meuwissen, 11 a rue du Presbytère, 1370 Jodoigne
Folder et confirmation de commande par email à : ericmeuwissen@hotmail.be

Jusqu'au 5 juin 2018 en vente au prix de 18,40 € *

* + frais de port éventuels de 5 € (pour la Belgique) à verser sur le compte
IBAN : **BE32 0639 0413 3702**